Tome Dix-Neuvième N° 5 15 Mai 1928

BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Naturelle

de l'Afrique du Nord

SÉANCE DU 19 MAI 1928

à l'Amphithéâtre B de la Faculté des Sciences

Présidence de M. le Dr Pinoy, président.

MM. Foley, Maire, de Peyerimhoff, Seurat qui viennent de rentrer de leur mission au Hoggar, assistent à la séance. Le président les félicite de l'heureuse conclusion de leur voyage.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part à la Société du décès de notre collègue M. Brives, professeur de Minéralogie à la Faculté des Sciences d'Alger, membre fondateur de notre Société.

Admissions. — M. Pierre Ducros, inspecteur d'assurances contre l'incendie, 4, rue Jean-Rameau, Alger.

Présentations. — Mme Françoise de Bourbon-Orléans, 111, Rennweg, 10, Vienne (Autriche), présentée par M. le Dr Pinoy et M. H. Gauthier.

M. Reygasse, professeur à la Faculté des Lettres, présenté par MM. Maire et Seurat.

Communications

M. Seurat dépose sur le Bureau, au nom de M. Henri Gadeau de Kerville, le tome I du « Voyage Zoologique d'Henri Gadeau de Kerville en Syrie »; les tomes II, III, IV ont été envoyés précédemment; il signale l'importance de cet ouvrage pour les zoologistes de l'Afrique mineure.

M. Seurat présente des Typhlocirolanes (Crustacés Isopodes) qu'il a recueillis le 23 février dernier dans le puits du Bordj de Fort-Miribel (Hassi-Chebbaba); ce puits est situé à 135 km. au sud d'El-Goléa et la nappe d'eau, située à une profondeur de 13 m. 50, est à une température de 20° C. Il rappelle que la *Typhlocirolana fontis* (Gurney) a été trouvée beaucoup plus au Nord, dans les Ziban, à la source d'Aïn-el-Hadjar, qui alimente l'oasis d'Oumache.

M. H. Humbert présente son récent ouvrage: « La destruction d'une flore insulaire par le feu. Principaux aspects de la Végétation à Madagascar », (*Mém. Acad. malgache*, Tananarive, 1927, 80 p. in-4°, 41 pl.), et en fait don à la Bibliothèque de la Société.

M. de Bergevin présente les observations suivantes :

1° M. le Dr Foley lui a remis, provenant de l'expédition récente au Hoggar, un Hémiptère pris au moment où il lui piquait la main. Il s'agit d'un *Lygoeidae*, de la sous-famille des *Artheneinae*, l'*Artheneis alutacea* Fieb. Cette espèce, qui vit ordinairement sur les châtons fleuris de *Tamarix*, se trouve en Sicile, dans l'Afrique du Nord, en Russie méridionale, dans le Caucase, et au Turkestan. Elle a été trouvée, comme il a été dit, par le Dr Foley, entre le 24° et 25° de latitude N.

C'est une espèce de plus à ajouter à celles, assez nombreuses déjà, signalées comme susceptibles de piquer l'homme accidentellement; il suffit que le rostre pénètre dans le derme pour qu'il soit ainsi introduit, par un simple réflexe de l'animal, un Protozoaire peut-être dangereux.

2° M. Poisson, de la Faculté de Caen, lui a envoyé un Membracide américain, déjà signalé dans l'Hérault, et capturé par lui dans les Pyrénées-Orientales. Il s'agit du *Ceresa bubalus* Fabr., très répandu dans toute l'Amérique du Nord et au Canada où il cause des ravages aux Pommes de terre. Cet hémiptère paraît se répandre de plus en plus dans le Midi de la France qui a déjà reçu, vraisemblablement de la même façon, le Doryphore nuisible au précieux tubercule.

3° Il présente un Membracide nouveau, provenant des voyages de MM. Maire et de Peyerimhoff au Sud du Maroc: *Acanthophyes retamae nov.*, qui sera décrit ultérieurement. L'Afrique du Nord ne connaissait jusqu'à présent que *Acantophyes chloroticus* Fairm., qui vit exclusivement sur *Calycotome spinosa* Lmk.

M. le Dr Maire décrit la végétation du Hoggar d'après les observations qu'il a pu faire au cours de son récent voyage dans cette région.

Insectes névroptères et voisins de Barbarie

par le R. P. Longin Navas, S. J.

Sixième série

La plupart des Insectes dont les noms vont suivre appartiennent au Muséum de Paris, envoyés pour étude par M. Lucien Berland; d'autres, ceux de Rabat, m'ont été envoyés directement par M. Lépiney, et cédés généreusement pour ma collection; d'autres finalement m'ont été envoyés par le Dr Cros (ceux de Mascara) et M. Mimeur.

Tous sont intéressants pour la faune de Barbarie, dont le Catalogue pourra ainsi se former peu à peu.

NEVROPTERES

Famille Ascalaphides

1. **Bubopsis Eatoni** Mac Lachl. — Algérie, Biskra, J. Surcouf, 1921. *Loc. class.*

Espèce rare, que je n'avais jamais vue.

Famille Myrméléonides

2 **Palpares angustus** Mac Lachl. — Biskra, J. Surcouf, 1921. *Loc. class.*

3. **Acanthaclisis occitanica** Will. — Pont de l'Oued Korifla, Taers, 17-VI-1927. Miss. Le Cerf et Talbot, Grand-Atlas, 28-IV à 9-VI-1927.

4. **Centroclisis punctulata** Nav. (fig. 1). — Le ♂ étant encore inédit, il sera utile d'ajouter quelques phrases à la description originale de la ♀ (*Mém. R. Acad. Cienc. Barcelona*, 1912, t. X, p. 165, f. 14).

Caput pilis albidis in fronte inter antennas.

Thorax testaceus, fusco-lineatus, pilis albidis.

Abdomen testaceum, singulis tergitis stria laterali longitudinali fusca, retrorsum adscendente a connexivo, in medio dorso subcontigua; lamina subgenitali (fig. 1, a) brevi; cercis superioribus basi declivibus, latis, mox horizontalibus, cylindricis, leviter attenuatis, apice obtusis, testaceis, macula grandi basali fusca; desuper visis (fig. 1, b) extrorsum arcuatis ; pilis fulvis, internis nigris.

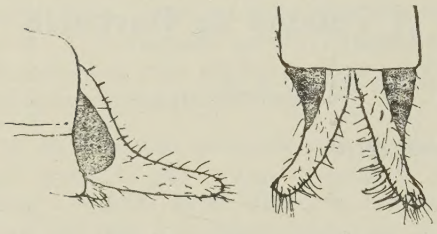

Fig. 1
Centroclisis punctulata ♂ Nav.
Extrémité de l'abdomen.

Pedes testacei, fusco maculati, posteriores subtoti fusci.

Alæ reticulatione fulva, fusco varia, radio testaceo-aurantiaco a basi ad stigma.

Ala anterior 9 venulis radialibus internis, sectore radii 9 ramis; venulis procubitalibus plerisque nigris fuscoque limbatis, aliis pariter ante rhegma, striolam fuscam subobsoletam efficientibus ; fere 4 areolis inter cubitum et lineam plicatam posteriorem, totidem inter illam et marginem posteriorem.

Ala posterior pallidior, subcosta et ramo anteriore cubiti nigro breviter striatis ; 6 venulis radialibus internis ; sectore radii 8 ramis ; 3 areolis inter ramum anteriorem cubiti et lineam plicatam, totidem inter hanc et marginem posteriorem.

Long. corp. ♂	34 mm.
Long. al. ant.	36,3 mm.
Long al. post.	31,2 mm.

Patrie. Algérie: Biskra, J. Surcouf, 1921.

5. **Cueta arenosa** Nav. — Algérie: Laghouat, 1920, Biskra, 1921, J. Surcouf.

6. **Cueta puella** Nav. — Algérie: Biskra, 1921, J. Surcouf.

7. **Morter hyalinus** Oliv. — Algérie: El Kantara, 1921, Biskra, 1921, Laghouat, 1920, J. Surcouf.

8. **Morter obscurus** Ramb. — Algérie: Biskra, 1921, J. Surcouf, plusieurs échantillons. Espèce qui semble nouvelle pour l'Algérie.

9. **Solter liber** Nav. — Algérie: Biskra, 1921, J. Surcouf.

10. **Myrmecaelurus trigrammus** Pall.— Algérie: Djama, près Touggourt, 1921, J. Surcouf.

11. **Nohoveus Surcoufi** Nav. — Algérie: Laghouat, 1920, J. Surcouf.

12. **Nohoveus lepidus** Klug.? — Algérie: Touggourt, 1922, J. Surcouf. Echantillon très incomplet, que je rapporte avec quelque doute à cette espèce.

13. **Nohoveus Noëli** sp. nov. (fig. 2).

Flavo-pallidus.

Caput 2 punctis in vertice ferrugineis; oculis ferrugineo-fuscis; palpis pallidis, ultimo articulo labialium macula ferruginea externa; antennis fusco-ferrugineis, pallido annulatis.

Thorax superne 3 lineis longitudinalibus ferrugineo-fulvis, parum definitis, in pronoto distinctioribus, integris.

Abdomen flavo-pallido pilosum, in ♂ tertio segmento (fig. 2) pilis longis hispido, ad latera plaga longa testaceo-ferruginea nitida, minus pilosa; penicillis similiter pallidis.

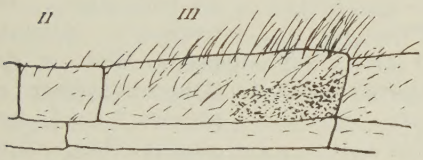

Fig. 2
Nohoveus Noëli ♂ Nav.
Partie de l'abdomen

Pedes flavidi, flavo albido pilosi, fusco setosi; calcaribus testaceis, subrectis, anterioribus primum tarsorum articulum vix aequantibus, posterioribus ejus apicem haud attingentibus.

Alae hyalinae, irideae, apice obtusae, linea plicata duplici manifesta; inter cubitum et lineam plicatam posteriorem 2 areolis, in ala posteriore externe una serie; reticulatione flavo-pallida, immaculata; stigmate interne ferrugineo limitato.

Ala anterior 6 venulis radialibus internis, 11 ramis sectoris radii ; area cubitali interna simplice (♂) vel medio biareolata; area marginali posteriore tota simplice.

Ala posterior area apicali simplice, radiali 5 venulis internis, sectore radii 8-10 ramis.

	♂	♀
Long. corp.	27 mm.	28,5 mm.
Long. al. ant.	25 mm.	30.5 mm.
Long. al. post	20,5 mm.	26 mm.

Patrie: N. du Tchad, Rég. d'Academ, Dr Noel, 1919.

C'est en abusant de l'hospitalité du Bulletin que j'inclus ici cette espèce qui n'appartient pas à la faune de Barbarie; mais je n'ai pas trouvé

d'autre occasion meilleure pour décrire cette espèce, qui, du reste, se trouve aussi probablement au Nord de l'Afrique.

14. **Neuroleon tenellus** Klug. — Algérie: Biskra, 1921, J. Surcouf.

15. **Neuroleon numidus** sp. nov. (fig. 3). — Flavus, fusco varius.

Caput (fig. 3, a) vertice punctis fuscis in tres series transversas positis ex 4, 6, 6; alio puncto grandiore inter secundam seriem et tertiam et inter hanc et occiput; oculis fuscis; palpis flavis, articulo ultimo labialium externe puncto fuscescente notato; antennis flavis, duobus primis articulis totis, ceteris fusco annulatis, superne latius.

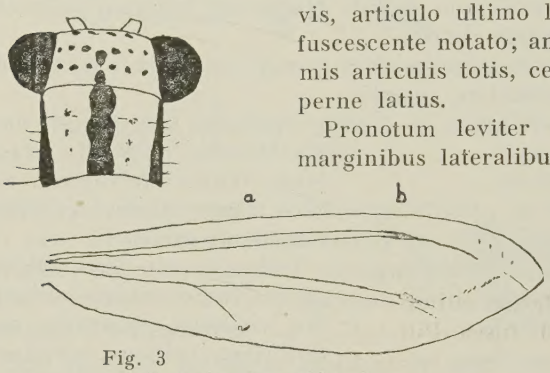

Fig. 3
Neuroleon numidus Nav.
a, Tête et pronotum; b, Aile antérieure (schématique).

Pronotum leviter transversum (fig. 3, a), marginibus lateralibus parallelis, linea media longitudinali et alia ad marginem, retrorsum dilatata, fuscis. Meso- et metathorax inferne ad pleuras 2 lineis longitudinalibus, superiore latiore, superne fascia media longitudinali, medio longitudinaliter divisa, fuscis, alia cinereo-fusca ad latera.

Abdomen flavo-fulvum, flavo pilosum, superne 3 striis longitudinalibus fuscis, ultimis tergitis stria fusca ad connexivum.

Pedes flavi, fusco punctati, flavo pilosi, flavo plerumque et fusco setosi; apice articulorum tarsorum fusco; calcaribus testaceis, leviter arcuatis, anterioribus tres primos tarsorum articulos subaequantibus, posterioribus primum superantibus.

Alae hyalinae, acutae, margine externo convexo, reticulatione flava, stigmate albido, parum sensibili.

Ala anterior (fig. 3, b) subcosta ad anastomosim cum radio tractu brevi fusca; procubito ad rhegma fusco et in striolam fusco limbato; cubito ad venularum insertionem fusco punctato; venulis gradatis externis fuscis vix fusco limbatis; atomo fusco ad anastomosim rami obliqui cubiti cum postcubito; in area apicali aliquot venulis gradatis; 4-5 venulis radialibus internis; sectore radii 7 ramis.

Ala posterior pallidior, subcosta tenuiter fusca ad anastimosim, venulis costalibus ad costam; nullis gradatis in area apicali angusta; sectore radii 7 ramis.

Long. corp. ..... 18 mm.
Long alt ant. ..... 19 mm.
Long al. post. ..... 17 mm.

Patrie. Algérie: El Kantara, 1921, J. Surcouf.

16. **Nelees Danielis** Lacroix. — Algérie: Biskra, 1921, J. Surcouf.

Lacroix a écrit *Danieli* (*Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. du Nord*, 1922, p. 258, f. 5), en hommage à M. Daniel Lucas; mais Daniel étant prénom latin déclinable, *Daniel, Danielis*, j'emploie le génitif.

17. **Nelees Surcoufi** sp. nov.

Caput flavum, striola triplici fusca in angulum confluente ante antennas, stria transversa pone antennas et 4 atomis in vertice in lineam transversam positis, fuscis, ferrugineo annulatis, clava elongata, mediocri.

Thorax flavus. Pronotum leviter transversum, linea media longitudinali et 4 atomis ad sulcum transversam fuscis, marginibus lateralibus etiam fuscis. Meso- et metathorax inferne ad pleuras 2 lineis longitudinalibus interruptis fuscis, superne 3 lineis longitudinalibus interruptis, media fere longitudinaliter divisa, fuscis.

Abdomen fulvum, inferne ultimis segmentis subtotis fuscis, superne linea media longitudinali fusca. Pili flavi, setae genitales nigrae.

Pedes flavi, flavo pilosi, fusco setosi, tibiis atomis fuscis parce respersis; calcaribus testaceis, anterioribus duos primos tarsorum articulos excedentibus.

Alae hyalinae irideae, penitus immaculatae, nullatenus fusco punctatae striataeve; stigmate albido, parum sensibili; reticulatione flava, venis plerumque ad venularum insertionem fusco striatulis, aliquot paucis venulis ad insertionem vix fuscatis; apice subacutae, margine externo sub apicem levissime concavo ; area apicali venulis gradatis flavis divisa, costali venulis omnibus sinplicibus; 7 ramis sectoris radii.

Ala anterior 7 venulis radialibus internis; area marginali posteriore tota simplice.

Ala posterior una venula radiali interna; area cubitali externa initio subtota triareolata, externe bi vel uniareolata.

Long. corp. ♀ ..... 20 mm.
Long. al. ant. ..... 21,8 mm.
Long. al. post. ..... 21 mm.

Patrie. Algérie: Biskra, 1921, J. Surcouf.

18. **Formicaleo Cuigneti** Nav. — Algérie: Biskra, 1921, J. Surcouf.

19. **Maracanda stigmalis** Nav. — Taberna, 21 mai 1922, J. Surcouf.

20. **Creoleon plumbeus** Oliv. — Maroc: Dar bel Hamri, 18 juin 1920, Harold Towell; Cap Caxine, 4 juillet 1921, J. Surcouf.

21. **Creoleon africanus** Ramb. — Algérie: Touggourt, 1922, Djama près Touggourt, 1921, Batna, 11-9-1921, Biskra, 1921, J. Surcouf; Korifla (Taers), Miss. Le Cerf et Talbot, 17-6-1927.

22. **Creoleon V-nigrum** Ramb. — Maroc: Env. de Mehedya, 1922, Thomas; Algérie: Dpt. d'Alger, Fort-de-l'Eau, 15-8-1921, J. Surcouf.

23. **Creoleon V-nigrum** Ramb. var. **submaculosa** Ramb. — Algérie; Dpt. d'Alger, Fort-de-l'Eau, 1921, J. Surcouf.

Famille Némoptérides

24. **Nina Chobauti** Mac Lachl. — Algérie : Laghouat, 6-8-1918, C. Dumont.

Famille Chrysopides

25. **Chrysopa vulgaris** Schn. — Maroc: Mogador, A. Lequerré, mai 1922; Algérie: Djama près Touggourt, 1921, J. Surcouf.

26. **Chrysopa vulgaris** Schn. var **microcephala** Brau. — Rabat, juin 1927 sur *Citrus aurantium* à l'état larvaire, nourri de pucerons. J. de Lépiney

27. **Chrysopa flavifrons** Brau. var. **nigropunctata** Pict. — Rabat, août 1927, sur *Populus alba*, J. de Lépiney.

28. **Chrysopa nana** Mac Lachl. — Timmel, Gr. Atlas, Goundafa, 17-24 mai 1927. Miss. Le Cerf et Talbot.

29. **Chrysopa prasina** Burm. var. **villosa** Nav. — Maroc: Mechra el Kettane (Forêt de Mamora), sur un *Grevillea* parasité par une diaspine du genre *Aspidiotus*, 8 mars 1928, Mimeur.

30. **Cintameva 7-punctata** Wesm. — Maroc: Rabat, mai-juin 1927, prédateur de pucerons sur *Myoporum* et sur *Cestrum*, J. de Lépiney.

31. **Cintameva formosa** Brau. — Maroc: Rabat, prédateur de pucerons sur *Populus alba*, août 1927.

Famille Hémérobides

32. **Nefasitus fallax** Nav. Maroc: Rabat septembre 1927, prédateur de *Pseudococcus citri* sur *Ficus carica*, J. de Lépiney.

PARANEVROPTERES (Odonates)

Famille Libellulides

33. **Sympetrum Fonscolombei** Sel. — Algérie: Mascara, 27-8-1922, Dr Cros.

Famille Cénagrionides

34. **Sympecma fusca** Lind. — Mascara, 6-8-1922.

PSOCOPTERES

Famille Psocides

35. **Myopsocus Eatoni** Mac Lachl. — Maroc: Rabat. Sorti en juin 1927 de bois de *Pirus mamorensis* provenant de la forêt de la Mamora, J. de Lépiney.

EPHEMEROPTERES

Famille Ephémérides

36. **Ephemera danica** Müll. — Algérie: Boghari ,Coll. J. Surcouf.

37. **Eatonica Schoutedeni** Nav. — Algérie: Rég. du Bahr-el-Ghazal, R. Gaillard, 1912. *Nouvelle pour l'Afrique du Nord.*

Famille Bétides

38. **Cloëon rufulum** Müll. — Algérie: Touggourt, 1922, J. Surcouf.

Famille Ecdyonourides

39. **Ecdyonurus fluminum** Pict. — Algérie: Timmel, Cr. Atlas, Goundafa, 17-24 mai 1921, Miss. Le Cerf.

40. **Ecdyonurus forcipula** Pict. — Algérie: Dj. Likount, versant nord, 2500-2800 m., 6-6-1927, Miss. Le Cerf.

TRICHOPTERES

Famille Hydropsychides

41. **Hydropsyche pellucidula** Curt. — Algérie: Grand Atlas, R. Tagubndaft, 1800-2100 m., 16-24 mai 1927, Miss. Le Cerf et Talbot.

42. **Hydropsyche obscura** sp. nov. (fig. 4).

Corpus fusco-nigrum.

Caput transversum, pilis nigris, verrucis occipitalibus grandibus, fusco-testaceis; oculis fuscis; palpis fulvis; antennis fuscis (maxima pars deest), apice articulorum fulvo-testaceo.

Pronotum transversum, fulvum, fulvo pilosum,

Abdomen processu ultimi tergiti brevi; cercis inferioribus fulvis, adscendentibus, articulo primo longo, apicem versus leviter dilatato, basi fuscescente, secundo brevi, apice obtuso, toto fulvo; copulatore deorsum arcuato (fig. 4, a), testaceo, basi et apice nigro, desuper viso (fig. 4, b) apice dilatato, sine dente, marginibus parallelis.

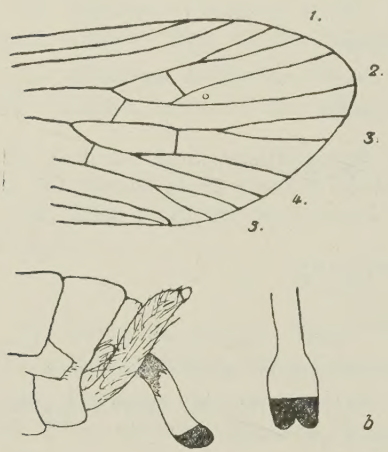

Fig. 4
Hydropsyche obscura ♂ Nav.
Extrémité de l'abdomen.

Pedes fuscescentes, tibiis posterioribus subtotis, apice articulorum tarsorum fulvo.

Alae membrana fusco-griseo tincta; reticulatione et pubescentia fuscis.

Ala anterior (fig. 4, c) cellula media triplo longiore latitudine, sesquilongiore discali; furca apicali 1 longa, antice duplo longiore suo pedunculo, 2 sessili, cellulam discalem penetranti, 3 breviter pedunculata.

Ala posterior furca apicali 1 postice vix longiore suo pedunculo, 2 ultra medium cellulae discalis penetrante, 3 duplo longiore suo pedunculo.

Long. corp. ♂	6,3 mm.
Long. al. ant.	9,5 mm.
Long. al. post.	8 mm.

Patrie: Algérie: Tachdirt (Bords Imminen), 2.400 à 2.600 m., 5-6 juin 1927, Miss. Le Cerf et Talbot.

43. **Hydropsyche inflata** Nav. — Grand Atlas, R. Tagubndaft (Goundafa), 1.800-2.100 m., 16-6-1927, Miss. Le Cerf et Talbot.

Famille Sericostomatides

44. **Notidobia afra** sp. nov.

Similis *ciliari* L.

Corpus totum nigrum.

Caput transversum, vertice pilis fulvis hirto; oculis fuscis; palpis labialibus fulvis; antennis fusco-nigris? (maxima pars deest).

Thorax superne nigro-piceus, antice pilis fulvis vestitus.

Abdomen valvis testaceis.

Pedes fulvi, fulvo pilosi, femoribus subtotis usque ad tertium apicale et amplius fuscis fuscoque pilosis; calcaribus 2, 2, 4 fulvis; tibiis tarsisque posterioribus nigro breviter setosis seu spinulosis.

Alae reticulatione plerumque fusca, forti, pubescentia fusca vel nigra (fig. 5).

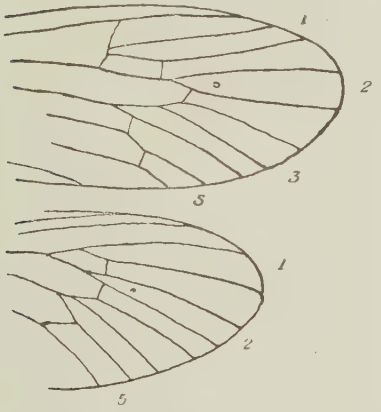

Fig. 5
Notidobia afra ♀ Nav.
Partie apicale des ailes.

Ala anterior angusta, apice parabolico, pubescentia fusca, ad anastomosim (margine externo cellulae discalis) et ad thyridium albida; cellula discali plus duplo longiore latitudine, marginibus anteriore et posteriore parallelis; vena postcubitali venulam cubitalem excedente.

Ala posterior obscurior, reticulatione fusco-nigra, pubescentia concolore; a quarto basali sensim angustata, apice subelliptice rotundata, costa ibidem convexa; cellula discali angusta. triplo longiore latitudine, margine anteriore breviore interno, parallelo posteriori, externo brevi.

Long. corp. ♀	7,8 mm.
Long. al. ant.	11,5 mm.
Long. al. post.	8 mm.

Patrie: Ouaounrert (Glaoua),Grand Atlas, 3-6-1927, Miss. Le Cerf et Talbot.

Malgré que l'échantillon type soit ♀, je crois que la description et les figures suffiront à la distinguer des espèces congénères. Je l'ai comparé à une longue série de *N. ciliaris* d'Europe dans ma collection et je n'ai pu le rapporter à cette espèce.

Les ailes sont tout à fait d'un autre contour, plus étroites, le sommet surtout moins largement arrondi. Les poils de la tête et du thorax sont fauves et non noirs, ceux des ailes antérieures plus pâles, plus courts, la réticulation des ailes aussi différente, etc.

Le genre *Notidobia* Steph. semble nouveau pour le continent africain.

(*Saragosse, 11 mai 1928.*)

Zonabris octodecimmaculata Mars

ÉTUDE BIOLOGIQUE

par le Dr Auguste Cros

Si j'ai pu faire quelques observations sur ce Mylabre, j'en suis entièrement redevable à l'aimable collaboration de M. Maxime Rotrou, de Sidi-bel-Abbès, et de son fils Pierre, qui m'ont procuré des insectes vivants; aussi je tiens tout d'abord à leur exprimer ici ma plus vive gratitude. Je dois également des remerciements à mon ami et collègue M. E. de Bergevin, qui m'a généreusement abandonné plusieurs sujets capturés dans ma région, et indiqué la plante sur laquelle ils se trouvaient.

Ce Mylabre décrit par de Marseul (1) est indiqué par lui comme habitant le nord de l'Afrique: Barbarie, Tunisie, Egypte. Il a été signalé depuis à Bengasi (Tripolitaine) par Don Vito Zanon (2) qui l'a pris en mai 1919 sur *Carthamus divaricatus*. Il est probable qu'il existe également au Maroc; en effet Borchmann (3) le met en synonymie (d'après Bedel) avec le *Z. argenteo-pubescens* Escal., que M. de la Escalera (4) a d'abord considéré comme espèce nouvelle trouvée à Mazagan, et que plus tard il a réuni au *Z. octodecim-punstata* Klug.

En Algérie il a été signalé par M. Maurice Pic (5) à Guelt-es-Stel, en avril et mai. M. Pic indique en outre la capture à Aïn-Sefra, également en mai, de Mylabris *18-maculata* Klug. (6). Mais n'y a-t-il pas ici confusion avec *M. 18-maculata* Klug. ?

---

(1) De Marseul. — *L'Abeille*, 1870. Monogr. des Mylabrides, n° 159, p. 174, pl. III, fig. 100.

(2) Don Vito Zanon. — Contrib. alla Conosc. della Fauna entom. di Bengasi. *Mem. della Soc. Ent. Ital.*, vol. I, 1922.

(3) Borchmann. — Col. Catal. de Junk et Schenkling, pars 69, *Meloidae*, 1917.

(4) De la Escalera. — Especies de Zonabris del S. W. de Marruecos. *Bol. de la R. Soc. Esp. de Hist. Nat.*, Mayo 1909. — Los Coleopt. de Marruecos, 1914.

(5) M. Pic. — Excursion entom. dans le Sud de l'Algérie. *Miscell. Ent.*, vol V, 1897.

(6) M. Pic. — Excurs. entom. dans la prov. d'Oran. *Revue scient., du Bourbonnais*, 1895.

Cette espèce est rare dans les environs immédiats de Mascara où je n'en ai jamais pris qu'un seul et unique spécimen capturé au vol près du cimetière européen de cette ville le 6 août 1911. Toutefois M. E. de Bergevin m'en a donné le 22 juillet 1910 trois exemplaires rencontrés ce même jour dans la plaine d'Eghriss, près du village de Thiersville, sur un *Scolymus hispanicus*. Plus au sud, j'en ai pris moi-même un exemplaire à Saïda le 26 juin 1927.

Elle paraît assez répandue dans l'ouest de l'Algérie, puisque j'en ai reçu de MM. Rotrou père et fils à diverses reprises, en 1917 et 1918, plusieurs exemplaires vivants provenant de Magenta, Les Pins, Titen-Yaya, Sebdou, grâce auxquels j'ai pu faire les observations que je vais relater.

Ce Mylabre se rencontre à Mascara et dans l'Oranie pendant le période estivale, depuis les derniers jours du mois de juin jusque vers le milieu du mois d'août. Mais dans d'autres régions il apparaît à des dates plus précoces, puisque Don Vito Zanon l'a pris en mai à Bengasi, et M. Pic à Guelt-es-Settel au cours d'une excursion effectuée en avril-mai. Il paraît affectionner particulièrement les fleurs de Chardons d'après ce que m'ont indiqué MM. Rotrou.

Comme tous les Mylabres dont les pontes ont été observées, le *Z. 18-maculata* dépose ses œufs dans le sol. Une femelle capturée aux Pins par M. Rotrou père, reçue vivante le 13 juillet 1918, a creusé un trou de ponte dans le sable qui garnissait le fond du bocal de verre où je l'avais enfermée. Quatre jours plus tard, le 24 juillet, je l'ai surprise dans une galerie pratiquée contre les parois du bocal, occupée à ramener avec ses mandibules et ses pattes antérieures du sable qu'elle tassait au fond de la cavité avec ses pattes postérieures. C'était un indice certain que sa ponte venait d'avoir lieu.

Le 28 juillet j'ai fait une fouille dans le bocal au point où avait été effectuée cette ponte, et j'ai mis à découvert quelques œufs. Ces œufs, de forme allongée, subcylindriques, arrondis aux deux bouts qui étaient d'inégale grosseur, légèrement agglutinés entre eux, et parallèlement placés, étaient entièrement blancs. Leur longueur était de 2 millimètres, leur largeur de 0 millim. 5. Je n'en ai recueilli qu'un petit nombre, soit que l'insecte n'en eut émis réellement qu'une faible quantité, soit, ce qui me paraît plus probable, que je n'aie découvert qu'une partie de la ponte.

Un autre sujet a creusé dans ce même bocal un premier trou de ponte le 3 août et un deuxième le 10 août. Trois jours après, le 13 août, je l'aperçus dans une nouvelle excavation — sa troisième — dans laquelle il disparaissait entièrement. L'insecte était évidemment en train

de pondre. La pluralité des pontes paraît donc être la règle chez cette espèce, ou tout au moins y être fréquente. Cette femelle est morte le lendemain de sa dernière ponte.

Dès le 11 août je pouvais distinguer par transparence sur les œufs émis le 24 juillet les points noirs oculaires de la future larve, et vaguement les contours de sa tête, ainsi que la segmentation du corps. Le 14 août je trouvai écloses dans le bocal où avaient été placés mes Mylabres de nombreuses larves fort agiles, provenant évidemment de la première ponte effectuée, c'est-à-dire celle du 20 juillet. La durée de l'incubation avait été par suite de 25 jours.

Le 23 août au soir je trouvai de même en train d'éclore la ponte du 24 juillet que j'avais exhumée et mise à part dans un tube de verre garni au fond d'une couche de sable. L'incubation avait demandé un mois, soit 31 jours. Quelques jours plus tard, le 30 août, une nouvelle éclosion se produisit encore dans le bocal.

Au moment de leur naissance les larves sont complètement incolores, à l'exception des yeux qui se détachent fortement de chaque côté de la tête sous forme d'un point noir, et des mandibules qui sont à peine teintées de roux, de même que les pattes. Elles se colorent par la suite, mais leur pigmentation ne se fait que d'une manière assez lente, et au bout de quinze heures elle est encore fort incomplète. Elles ont besoin de 24 à 48 heures pour acquérir leur livrée définitive.

J'ai fait connaître, mais seulement d'une manière très sommaire, les principaux caractères de ces larves dans mes « Notes sur les larves primaires des *Meloidae* » (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, vol. LXXXVIII, année 1919, p. 277). Je vais donc en donner ici la description détaillée.

Description de la larve primaire

Larve hexapode, allongée, présentant son maximum de largeur au niveau du prothorax, atténuée légèrement d'avant en arrière; composée de 13 segments: la tête, 3 segments thoraciques, 9 segments abdominaux; terminée par deux longues soies caudales; plus ou moins aplatie, convexe sur le dos, couverte de poils; chitinisée à la face dorsale, membraneuse à la face ventrale. Tête et prothorax d'un rouge-brun très foncé, spécialement sur les parties latérales, un peu moins sur la ligne médiane, tranchant fortement sur la couleur du méso et du métathorax qui est d'un roux pâle. Les arcs dorsaux chitineux de l'abdomen, sauf les deux premiers qui ont la même coloration que le méso et le métathorax, sont également colorés en brun; les espaces membraneux intersegmentaires et la face ventrale sont incolores. Longueur: 3 millim. 2, sans les soies caudales qui mesurent 1 millim. 3.

Tête aussi longue que large, fortement atténuée enarrière, à bords latéraux curvilignes, à bord antérieur presque rectiligne, à angles postérieurs très arrondis; offrant à sa face supérieure en arrière sur sa moitié postérieure sur la partie médiane une ligne claire antéro-postérieure (ligne de déhiscence), qui se bifurque en Y, dont les branches très écartées, après s'être d'abord dirigées obliquement en dehors, se redressent ensuite pour s'incurver bientôt en dehors et aller aboutir sur les côtés en avant de la base des antennes.

Antennes situées aux angles antérieurs de la tête, composées de trois articles: le 1er subcylindrique, court, aussi long que large; le 2e quatre fois plus long que le premier, un peu moins gros à sa base, va en augmentant légèrement de grosseur jusqu'à l'extrémité, où il est coupé obliquement, et où il porte en arrière et en dehors un organe sensoriel hyalin hémisphérique assez volumineux, ayant à ses côtés, en dessous, trois poils rudimentaires disposés sur une même ligne transversale. En avant, près du bord du 2e article, s'insère le 3e article qui a la forme d'un bâtonnet cylindrique d'un diamètre égal ou à peine supérieur à celui de l'organe hyalin, ayant environ 1/3 de la longueur du 2e article, et surmonté d'un poil conique central de même longueur que l'article lui-même, et entouré de 4 poils courts et divergents.

Yeux simples situés dans la moitié antérieure de la tête, en arrière des antennes, non loin des bords latéraux, sous forme d'un gros point noir.

Lèvre supérieure en lamelle transversale, à bord antérieur rectiligne bordé de poils dirigés en avant; à bords latéraux arrondis.

Mandibules presque droites, légèrement cintrées, courbes vers la pointe, robustes, pointues, finement dentées en scie à leur bord interne à un fort grossissement, offrant un fort renflement apophysaire à leur base; à peine cachées derrière le labre quand elles sont au repos, se croisant alors sur toute leur longueur.

Maxillaires comprimés d'avant en arrière, à stipe élargi au sommet, à lobe interne développé, surmonté d'un prolongement conique garni de plusieurs poils rudes, et supportant une robuste et longue soie recourbée en haut par dessus le palpe qu'elle dépasse considérablement. Stipe portant en dehors et en dessous quatre robustes soies.

Palpes maxillaires volumineux, de trois articles: le 1er cylindrique court et large; le 2e plus étroit à sa base qu'au sommet, d'un diamètre supérieur à celui du 1er, portant à son côté externe sur le bord supérieur une soie recourbée à son sommet par dessus le 3e article; celui-ci, conique, à bord externe plus long que l'interne, un peu moins gros à sa base que le 2e, deux fois plus long que lui, terminé par une surface un peu oblique sur laquelle se voient quelques minuscules papilles.

Prothorax quadrilatère, plus large que long, un peu plus large que la tête, un peu moins long qu'elle, hérissé de poils spiniformes; il offre en arrière une bordure de poils. Il présente à la face dorsale, sur la ligne médiane antéro-postérieure une ligne de déhiscence bien accusée. A sa face inférieure il porte la 1re paire de pattes

Mésothorax de moitié moins long que le prothorax, également quadrilatère, à peine moins large que lui, présente également une bordure postérieure de poils à sa face supérieure; il offre de même une ligne de déhiscence antéro-postérieure médiane. Sur les parties latérales de chaque côté existe un gros stigmate rond. En dessous il porte la 2e paire de pattes.

Métathorax de même forme et de même dimensions que le méosthorax; il présente semblable bordure de poils en arrière, mais il est dépourvu de ligne de déhiscence. En dessous s'insère la 3e paire de pattes.

Abdomen ayant tous les segments d'égale longueur, d'un tiers moins longs que le métathorax, sauf le dernier qui est un peu plus long (aussi long que le métathorax). Les cinq premiers segments sont à peu près aussi larges que le métathorax, les autres vont en diminuant insensiblement jusqu'au dernier qui est légèrement plus long que large. Chacun de ces segments présente un tergite chitineux, avec bordure postérieure de poils. Les huit premiers segments portent de chaque côté un stigmate rond. Tous ces stigmates sont de la même grandeur, y compris celui du 1er segment, plus petits que ceux du mésothorax. Il ne semble pas y avoir de plaque pleurale nettement délimitée portant les stigmates comme chez d'autres espèces. Le dernier segment est dépourvu de stigmates. Il est arrondi en arrière, et présente deux longues soies caudales presque aussi longues que l'abdomen de l'insecte.

Pattes longues et grêles, fortement velues, cylindriques ou cylindro-coniques, composées de:

1° Une hanche cylindro-conique, à sommet tronqué, deux fois plus longue que large, présentant trois forts poils;

2° Un trochanter presque aussi gros que la cuisse, arqué, présentant plusieurs poils;

3° Une cuisse en cylindre légèrement comprimé, hérissé de poils, présentant sur le milieu de son bord inférieur une longue soie implantée perpendiculairement;

4° Un tibia légèrement plus gros auprès du genou qu'à son extrémité, couvert de poils sur toutes ses faces;

5° Une griffe terminale composée d'un ongle médian articulé avec le tibia, d'une longueur égale à la moitié de celle du tibia, falciforme, à pointe aiguë, légèrement recourbée; cet ongle médian porte insérés près de sa base, un de chaque côté, deux poils onguiculaires de même

forme que l'ongle proprement dit, mais plus petits, et d'inégale grandeur, l'antérieur plus long que le postérieur, insérés à la même hauteur.

Caractères distinctifs. — Cette larve présente comme caractères principaux des griffes en fourche à trois branches, une ligne de déhiscence sur la tête et les deux premiers segments thoraciques, une tête fortement atténuée en arrière, presque aussi large en avant que le prothorax, des mandibules faiblement dentées en scie à un fort grossissement, des palpes maxillaires à 3e article conique court, un prothorax deux fois plus long que le mésothorax, deux soies caudales, et enfin une coloration caractéristique: la tête et le prothorax ont une coloration d'un rouge-brun intense qui tranche fortement sur la coloration plus claire du méso et du métathorax, qui est d'un roux pâle; les deux premiers segments de l'abdomen sont également d'une coloration claire, et les segments suivants d'une couleur foncée.

Par ses caractères anatomiques elle se rapproche très étroitement d'un certain nombre d'autres larves de Mylabres ayant comme elle des mandibules lisses ou faiblement dentées à un fort grossissement, une ligne de déhiscence bornée à la tête et aux deux premiers segments thoraciques, des griffes en fourche à trois branches, et deux soies caudales, et qui forment un groupe assez homogène. A ce groupe appartiennent notamment les larves des *Zonabris impressa* Chevrol., *Z. Allardi* Mars., var. *sefrensis* Pic, *Z. brevicollis* Baudi, *Z. duodecimpunctata* Ol. (1) qui ne présentent entre elles que quelques différences de taille ou de coloration, et qu'il est extrêmement difficile de distinguer les unes des autres.

Cependant *Z. impressa* et *Z. sefrensis* présentent à la partie inférieure de l'abdomen des îlots chitineux, ébauches de sternites, surtout apparents sur les derniers segments, îlots qui manquent chez *Z brevicollis, Z. duodecimpunctata* et *Z. octodecimmaculata,* et peuvent servir de caractères distinctifs pour la séparation de ces deux espèces d'avec cette dernière, bien que ce soit là un caractère d'une constatation souvent assez difficile. *Z. octodecimmaculata* présente en outre une taille un peu plus grande que celle du *Z. duodecimpunctata* (3 millim. 2 contre 2 millim. 5) et du *Z brevicollis* (2 millim. 4).

---

(1) Les caractères que j'ai attribués à la larve du *Z. duodecimpunctata* Ol. dans mes « Notes sur les larves primaires des *Meloidae* (2e série) », (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, vol. XC, année 1921, p. 152) sont en réalité, par suite d'une confusion regrettable, ceux d'une autre espèce, le *Z. geminata* F. Une rectification envoyée à la Société Entomologique de France est en attente de publication dans ses Annales.

Mais c'est surtout grâce à sa coloration qu'on pourra la reconnaître, sa tête et son prothorax ayant une teinte beaucoup plus foncée que les deux autres segments thoraciques, tandis que chez *Z. duodecimpunctata* et *Z. brevicollis,* comme d'ailleurs chez *Z. sefrensis,* c'est l'inverse qui a lieu, la tête et le prothorax étant d'une coloration plus claire que le reste du corps.

*
**

Ces larves sont fort agiles et courent avec une rapidité considérable; elles creusent le sol avec la plus grande facilité: c'était merveille de les voir se frayer un passage dans le sable meuble le long des parois du tube de verre en s'aidant de la tête et des pattes. Sûrement elles doivent vivre dans le sol.

La durée de leur existence en l'absence de toute nourriture n'est pas extrêmement longue; le 12 septembre je ne voyais plus aucune larve vivante dans le tube où étaient celles provenant de la ponte éclose le 23 août. Ces larves n'avaient donc pas résisté plus de 20 jours au maximum.

J'ai fait le 3 septembre au sujet de ces larves une constatation singulière absolument inattendue, que j'ai pu renouveler les jours suivants. Dans le tube contenant les larves écloses le 23 août, j'ai aperçu plusieurs d'entre elles traînant de larges lambeaux de peau, comprenant par exemple toute la surface dorsale de l'abdomen, ou bien tout le dos du thorax, ou encore tout le dessus de la tête. Toutes ces larves, qui étaient déjà âgées de 11 jours, étaient fortement émaciées et avaient un aspect ratatiné, indiquant qu'elles étaient près de succomber à la famine. Il ne peut évidemment être question que d'une exfoliation épidermique provoquée par la misère physiologique, la disparition des réserves graisseuses de l'économie, peut-être sa déshydratation et une réduction de volume. Cela ne me paraît avoir rien à voir avec une mue véritable; c'est un phénomène traduisant un état de souffrance de l'organisme par défaut d'alimentation.

Dès que j'ai été en possession des larves, le 14 août, j'ai institué une expérience d'élevage en enfermant dans un tube de verre quelques-unes d'entre elles avec: 1° des larves d'*Osmia Saundersi* extraites préalablement de leurs cellules; 2° des cellules de cette même Osmie ouvertes, et contenant des larves; 3° des cellules intactes de cet hyménoptère; le tout ayant été enfoui dans une couche de sable meuble placé au fond du récipient.

Le 17 août j'ai fait une autre expérience: J'ai mis dans le bocal où se trouvaient de nombreuses larves une cellule en terre intacte d'une

espèce d'*Anthophora* indéterminée qui nidifie dans le sol en terrain plat, et surmonte ses galeries d'une courte cheminée. Cette cellule avait été recueillie à Tizi l'année précédente, et son contnu n'avait très probablement aucune valeur nutritive; mais mon but était de vérifier si les larves de ce Mylabre se comporteraient vis-à-vis de cette cellule (et aussi de celles d'*Osmia Saundersi*) comme les larves du *Meloe majalis* (1), et auraient l'instinct de les perforer pour s'y introduire.

Le 18 août les larves en élevage dans le tube ne donnaient aucun signe de développement. Cependant je les avais vues explorer, et comme flairer les larves d'Osmie qui étaient à nu sur le sable où elles étaient remontées. De même la cellule d'*Anthophora* placée dans le bocal était encore intacte. Le 25 août elles étaient toujours vigoureuses, mais n'avaient pris aucun accroissement. Il ne semblait pas non plus qu'elles se fussent livrées à des luttes fraticides pour la possession des vivres. Le 26 août j'ajoutai dans le tube où elles se trouvaient un fragment de tige d'Asphodèle contenant une nymphe de *Ceratina* et quelques restes de miel laissé par la larve qui avait donné cette nymphe. Que je dise tout de suite que cette nymphe donna quelque temps après l'imago sans avoir été molestée. Le 28 août il n'y avait encore aucun changement; les larves étaient déjà âgées de 15 jours; les cellules intactes d'*Osmia Saundersi* et d'*Anthophora* n'avaient pas été perforées.

Le 30 août, dans le tube, j'ai vu plusieurs cadavres. Il y restait toutefois encore quelques larves vivantes; mais j'ai eu l'impression que celles qui étaient mortes pouvaient bien avoir été tuées par leurs sœurs dans des combats pour la possession de la nourriture. Je crois bien en effet avoir assisté à un de ces drames: j'ai surpris deux larves enlacées, l'une tenant l'autre à la gorge et faisant des efforts pour la terrasser. Malheureusement quelques brindilles interposées les dérobaient en partie à ma vue, et je ne pouvais pas très bien voir ce qui se passait. Un moment après, la larve qui paraissait être l'agresseur s'est éloignée, et s'est mise à faire la toilette de ses antennes avec ses pattes. J'ai aperçu alors un cadavre renversé sur le dos au point où s'était déroulé le duel.

Le 2 septembre je voyais une larve bien portante dans ce tube, et j'étais à me demander si cette survivante, âgée déjà de 19 jours, n'avait pas pris quelque développement. Le lendemain 3 septembre je l'aperçus campée sur une des larves d'*Osmia Saundersi*. Mais en même temps j'en découvris une seconde qui avait également survécu. La différence d'aspect entre ces deux larves était manifeste: l'une avait les segments

(1) Voir mon mémoire: Le *Meloe majalis* L., *Bull. Soc. Hist. Nat. de l'Afr. du Nord*, t. III, 1912, et t. IV, 1913.

rebondis et certainement distendus par la nourriture, l'autre paraissait plutôt amaigrie. A un moment donné elles se sont trouvées côte à côte: la maigre a fait un bond et s'est sauvée; l'autre s'est campée sur la larve d'Osmie d'un air provocateur. Evidemment il doit y avoir lutte entre ces larves quand elles sont en présence de la nourriture convoitée.

Le soir après diner j'ai revu dans le tube les deux larves aperçues le matin; l'une était normale comme volume, l'autre paraissait prête à éclater, tellement elle était rebondie, et tout portait à croire que si elle ne succombait pas à la suite d'une lutte fraticide, elle ne tarderait pas à muer et à prendre la forme secondaire. Il n'y avait plus de doute possible: le *Zonabris octodecimmaculata* était à ajouter à la liste des espèces de Mylabres parasites des Hyménoptères.

Le 4 septembre cette larve n'avait pas encore effectué sa mue. Quant à sa concurrente, elle n'avait pas davantage subi de changement. Le 5 septembre, la larve développée persistait dans le même état, mais je n'ai plus aperçu sa rivale dont elle s'était sans doute débarrassée.

Cependant les jours s'écoulaient, et la transformation tant attendue ne s'opérait pas. Le 14 septembre il n'y avait pas encore de changement; évidemment quelque chose manquait à cette larve pour parfaire son développement; sa nourriture n'était certainement pas entièrement appropriée à ses besoins. La veille je l'avais vue sur une larve de *Chrysis prodita* dont j'avais ouvert le cocon avant de l'adjoindre à ses provisions; elle m'a semblée encore plus gonflée que précédemment. L'après-midi je lui ai offert une cellule de *Ceratina* contenant du miel. Le 15 septembre je l'ai vue explorer successivement la larve de *Chrysis* et celle d'*Osmia Saundersi*, qui mordue au ventre a réagi violemment, se bouclant et se débouclant, si bien qu'après quelques contorsions elle a obligé finalement le Mylabre à lâcher prise.

Le 17 septembre au matin j'ai eu enfin la satisfaction de constater qu'elle avait effectué sa mue, et donné le deuxième larve. Celle-ci était toute blanche, et présentait l'aspect habituel de toutes les larves secondaires aussitôt après leur formation, c'est-à-dire qu'elle était allongée, aplatie, rappelant jusqu'à un certain point la forme de la larve primaire. Mais elle avait perdu son revêtement de chitine ainsi que ses soies caudales, et n'avait plus que des téguments mous. Elle présentait un ocelle de chaque côté de la tête sous forme d'un point noir; ses mandibules étaient très légèrement teintées de roux à l'extrémité; les antennes paraissaient aussi développées qu'auparavant; les pattes avaient la même forme que chez la larve primaire, mais n'avaient plus qu'un ongle unique, dépourvu des branches latérales qui existaient dans la forme précédente.

Cette nouvelle forme était fort agile, et se servait parfois de son extrémité postérieure en guise de pseudopode, tout comme la larve primaire. Il s'était écoulé 34 jours entre l'éclosion et la mue.

Le 18 septembre cette larve me parut avoir pris quelque accroissement; elle ne semblait pas avoir touché au miel, pas plus d'ailleurs qu'elle ne l'avait fait sous sa forme primaire. Le 19 septembre je la trouvai visiblement augmentée de volume, et occupée à se repaître de la larve d'Osmie. Le soir elle était gonflée, toute ronde. Le 21 septembre elle s'était attaquée à la larve de *Chrysis prodita*. Je la ravitaillai largement avec de nouvelles larves d'*Osmia Saundersi*, de *Chrysis prodita*, et une larve d'*Anthrax*, auxquelles j'ajoutai le lendemain des larves de *Chalicodoma Lefebvri*. Elle avait considérablement grossi, et était d'un blanc laiteux. Son prothorax était brillant, deux fois plus long que le mésothorax; il ne paraissait pas chitinisé, ou ne l'était que faiblement. J'ai quelques raisons de croire qu'elle avait dû subir une mue de croissance cependant je ne saurais l'affirmer positivement. En tout cas ses pattes étaient semblables à celles de la larve qui avait succédé immédiatement à la larve primaire; ses ocelles noirs étaient toujours bien visibles.

Le 25 septembre elle avait une longueur de 9 millimètres et près de 3 millimètres de diamètre transversal. Elle était un peu atténuée à sa partie postérieure; ses mandibules étaient d'un roux très accusé. Elle avait une forme arrondie, très replète; ses pattes étaient toujours proportionnellement longues. Elle était en même temps très agile.

Les jours suivants elle continua à se développer normalement jusque vers le 7 octobre; mais après cette date sa taille et son aspect restèrent à peu près les mêmes. Le 19 octobre je la vis encore effectuer quelques mouvements, mais sans changer de place. Le 22 octobre je constatai qu'elle était morte; toute la partie postérieure de son corps était noirâtre, comme si elle était déjà en décomposition. Il se peut qu'elle ait été blessée dans cette partie du corps par une larve d'*Osmia Saundersi*. J'ai remarqué que ses mandibules étaient fortement dentées.

Il est évidemment profondément regrettable que je n'aie pas pu obtenir le développement complet de cette larve, et suivre d'un bout à l'autre son cycle évolutif. Néanmoins ce que j'en ai vu est déjà d'un grand intérêt. Ce *Zonabris* est susceptible de s'élever en se nourrissant exclusivement de larves d'hyménoptères; en effet cette larve ne paraît pas avoir touché au miel que je lui avais offert; par contre je l'ai vue main-

---

(1) J'ai indiqué succintement ce résultat dans mon mémoire: Notes biol. sur les Mylabres, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, vol. LXXXVII, année 1918, p. 523.

tes fois s'attaquer aux diverses larves que je lui avais octroyées. Son parasitisme chez les Hyménoptères ne semble par suite pas douteux, mais son hôte nourricier reste encore inconnu. J'ai négligé il est vrai de vérifier si les larves de cette espèce s'attachent ou non aux Hyménoptères; mais leur conformation et la manière dont elles fouillent le sol indiquent suffisamment qu'elles n'usent pas de ce procédé, et qu'elles doivent aller par leurs propres moyens à la recherche et à la conquête des vivres. D'autre part, elles ne paraissent pas avoir l'instinct de perforer les cellules des Hyménoptères pour s'y introduire comme le font les larves primaires du *Meloe majalis;* mais comme ces dernières elles semblent se livrer à des luttes fratricides pour la possession de la nourriture.

Ce que nous savons de la transformation de la larve primaire et des premières phases de l'existence de la larve secondaire semble indiquer que le reste de son développement doit s'accomplir comme chez les autres espèces de Mylabres dont le cycle évolutif a pu être entièrement suivi, notamment le *Zonabris Wagneri* Chevrol. (Voir mon mémoire: Le *Zonabris Wagneri* Chevrol., *Bull. Soc. Hist. Nat. de l'Afr. du Nord,* t. XVIII, 1927), c'est-à-dire comporte le phénomène de l'Hypnodie.

L'avenir nous apprendra peut-être un jour si ces conjectures sont fondées ou non.